



CHARTRES

VILLE DE CHARTRES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 09 DECEMBRE AU 23 DECEMBRE

Enquête publique sur le projet de déclassement de la voirie communale rue Brissot à Chartres.

Par arrêté du 21/11/2024, le Maire de la Ville de Chartres a ordonné l'ouverture de l'enquête publique concernant la rue Brissot à Chartres.

A cet effet, Monsieur Laurent CHARRE, Architecte urbaniste, en retraite, a été désigné par Monsieur le Maire de la Ville de Chartres comme commissaire enquêteur.

L'enquête, d'une durée de 15 jours, se déroulera à la mairie de Chartres, du 09/12/2024 au 23/12/2024, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie soit de 9h à 18h du lundi au vendredi et de 9h à 12h30 le samedi. .

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture. Il sera également consultable sur le site internet de la commune : www.chartres.fr

Le commissaire enquêteur recevra le public en mairie les :

- Lundi 09/12/2024 de 09h à 12h
- Samedi 14/12/2024 de 09h à 12h
- Lundi 23/12/2024 de 14h à 17h

Pendant toute la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie et disponible en ligne : <https://www.registre-dematerialise.fr/5820> . Elles pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur à la mairie : Hôtel de Ville, place des Halles 28000 CHARTRES ainsi qu'à l'adresse suivante : enquete-publique-5820@registre-dematerialise.fr

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus en mairie à la disposition du public pendant un an.